

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission du Budget, de l'Administration,
des Relations internationales et des Compétences résiduelles

Bulletin des travaux

Mercredi 11 octobre 2017

La commission s'est réunie à 15 h 05 sous la présidence de Mme Julie de Groote, présidente.

1. Election du Bureau

Décision

- La commission a élu le Bureau composé comme suit :

Mme Julie de Groote, présidente,
M. Olivier de Clippele, premier vice-président
et Mme Caroline Désir, deuxième vice-présidente.

**2. Proposition de motion relative à un conflit d'intérêts avec le Parlement fédéral au sujet du contingentement des numéros INAMI, déposée par Mme Caroline Persoons, Mme Catherine Moureaux, M. Hamza Fassi-Fihri et M. Alain Maron
84 (2017-2018) n° 1**

Décisions

- Mme Véronique Jamoulle a été désignée en qualité de rapporteuse.
- La commission a entendu les exposés des auteurs de la proposition de motion.
- La commission a mené une discussion générale.

- La commission a examiné les points du préambule et du dispositif de la proposition de motion.
 - Le point 1 du préambule a été adopté par 9 voix pour et 3 voix contre.
 - Les points 2 à 9 du préambule ont été adoptés par 9 voix pour et 3 voix contre.
 - L'amendement n° 1 a été adopté par 9 voix pour et 3 voix contre. Le point 10 du préambule, tel qu'amendé, a été adopté par 9 voix pour et 3 voix contre.
 - L'amendement n° 2 a été adopté par 9 voix pour et 3 voix contre. Le point 11 du préambule, tel qu'amendé, a été adopté par 9 voix pour et 3 voix contre.
 - Les points 12 et 13 du préambule ont été adoptés par 9 voix pour et 3 voix contre.
 - L'amendement n° 3 a été adopté par 9 voix pour et 3 voix contre.
 - Les points 14 et 15 du préambule ont été adoptés par 9 voix pour et 3 voix contre.
 - Le point 16 du préambule a été adopté par 9 voix pour et 3 voix contre.
 - L'amendement n° 4 a été adopté par 9 voix pour et 3 voix contre. Le point 17 du préambule, tel qu'amendé, a été adopté par 9 voix pour et 3 voix contre.
 - Les amendements n° 5 et n° 6 ont été adoptés par 9 voix pour et 3 voix contre.
 - Les points 18 à 26 du préambule ont été adoptés par 9 voix pour et 3 voix contre.
 - Le point A du dispositif a été adopté par 9 voix pour et 3 voix contre.
 - Le point B du dispositif a été adopté par 9 voix pour et 3 voix contre.
- La commission a adopté la proposition de motion par 9 voix pour et 3 voix contre.
- Il a été fait confiance à la présidente et à la rapporteuse pour la rédaction du rapport.

3. Divers

p.m.

Prochaine réunion : sur convocation.

Membres présents : M. Jacques Brotchi (remplace M. Boris Dillières), M. Ridouane Chahid, M. Emmanuel De Bock, M. Olivier de Clippele, Mme Julie de Groote (présidente), Mme Caroline Désir, Mme Véronique Jamoulle, M. Alain Maron, Mme Catherine Moureaux, Mme Caroline Persoons (remplace M. Michel Colson), M. Temiz Sevkett, M. Gaëtan Van Goidsenhoven.